



INFO-SYNDICALE

Capsule #33 (Vos affaires syndicales!)



Bienvenue dans votre Info-Syndicale!

Il y a à peine une semaine, nous étions réunis au Congrès national du **SCFP**. Une salle pleine, vibrante, unie. Des voix venues des quatre coins du pays, portées par un même souffle : celui de la justice sociale. Un moment important où l'on trace la voie pour les années à venir.

Résolutions et enjeux syndicaux :

- Une résolution majeure a été adoptée pour abolir l'article 107 du Code canadien du travail. Rappelons que cet article donne au ministre fédéral du Travail le pouvoir de suspendre unilatéralement des grèves. Et ces pouvoirs, le gouvernement les a utilisés à répétition pour casser la mobilisation des travailleuses et travailleurs, comme on l'a vu récemment avec les agents de bord d'Air Canada.
- Une autre résolution adoptée au congrès dénonce les attaques répétées du gouvernement Legault contre les droits syndicaux. Mais sans syndicats forts, il n'y a pas de contrepoids. Et pendant qu'il tente de museler le mouvement syndical, la crise du logement s'aggrave, les services publics s'effondrent, et des milliers de travailleuses et travailleurs peinent à joindre les deux bouts.

Solidarité et échanges

Au congrès, nous avons aussi profité de l'occasion pour échanger avec nos consœurs et confrères de Cogeco, Telus et du **SEVL 1417** de Québec. Des discussions riches sur nos réalités communes et sur les défis qui nous unissent.

Dossiers en cours

Ici, les travaux avancent :

- Cette semaine, nous avons eu des échanges pour étendre l'accessibilité du programme 55 ans et plus à certaines fonctions d'ingénierie qui avaient autrefois été refusées pour des enjeux opérationnels.
- La mise à jour des textes et de la FAQ est en cours. On vous tiendra au courant selon l'évolution des discussions, le plus rapidement possible.
- Concernant le service de la paie, comme annoncé lors de l'entente de principe, Québecor regroupera les services de paie de toutes ses filiales à compter du 1er janvier 2026. On suit ce dossier de près pour accompagner les membres visés par ces changements.

Gatineau : droit au chômage et fusion

L'audience sur le droit au chômage pour les membres en conflit à Gatineau est maintenant terminée. On attend la décision, et on vous informera dès qu'elle tombera. Enfin, une assemblée générale sera convoquée à Gatineau dans le cadre de la fusion. Restez attentifs, les détails suivront sous peu.

Rappel important – Maladies 2024-2025

C'est le moment de prendre une décision en lien avec vos maladies 2024-2025 restantes dans vos contingents. Il est temps de transférer des heures dans vos banques de temps supplémentaire et temps régulier, en prévision des nouvelles règles d'utilisation des maladies et congés personnels.

En conclusion

Ici, ça bouge, comme toujours. Mais s'il y a une chose à retenir : pendant que certains gouvernements cherchent à affaiblir la voix syndicale, nous, on continue à parler fort. Chacune de nos actions, chacune de nos démarches, repose sur une conviction simple : les syndicats sont et resteront la colonne vertébrale de notre démocratie.